

<https://www.eglisealareunion.org/?Voeux-perpetuels-chez-les-Filles-de-Marie,1694>

# Voeux perpétuels chez les Filles de Marie

- Archives - Vie consacrée -



Date de mise en ligne : lundi 16 mai 2011

---

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

---

## Voeux perpétuels chez les Filles de Marie

---

Ce samedi 14 mai, sept religieuses de la congrégation des Filles de Marie ont prononcé leurs voeux perpétuels. Soeur Marie Clémentine Bemanoro, Soeur Marie Esther Be, Soeur Marie Marthe Zandry, Soeur Marie Laurentine Ravolamiadana, Soeur Marie Louise Razanabary, Soeur Marie Astherine Vaozafy et Soeur Marie Rose Jacqueline. La cérémonie de l'engagement définitif s'est déroulée lors d'une messe célébrée par Mgr Gilbert Aubry en la maison mère des Filles de Marie, dans le quartier de la Providence, à Saint-Denis.

Un millier de personnes avaient fait le déplacement pour partager la prière des soeurs et leur témoigner leur amitié.

Lors de la célébration, les soeurs ont signé leur acte de profession perpétuelle, un acte qui les lie définitivement à la congrégation des Filles de Marie. Elles ont également reçu de la main de Soeur Marie-Claire Rivière, leur supérieure générale, une bague en signe de leur alliance avec Dieu.

La [congrégation des Filles de Marie](#) a été fondée en 1849 par Aimée Pignolet de Fresnes (Mère Marie Magdeleine de la Croix). Elle compte actuellement 310 religieuses en Afrique et dans les îles de l'océan Indien.